

Secteur Théologie

Evaluation des objectifs de la législature 2008 - 2011

Objectif de la législature	Etat	Commentaire
1. Nous travaillons au développement d'une identité liturgique claire et soutenons la mise sur pied d'un nouvel « agenda réformé de poche » appelé à jouer le rôle d'une sorte de boussole liturgique.	Réalisé	Une procédure de consultation a été organisée au sujet de l'« agenda réformé de poche ». Elle a permis d'y apporter des améliorations substantielles. Des offres sont proposées régulièrement sur le thème Homilétique/liturgie, aussi bien dans la formation continue générale que dans la formation continue durant les cinq premières années de ministère (FCPM). A partir de 2011, un accompagnement individuel sera proposé en « homilétique/liturgie » dans le cadre de la formation continue générale (après la FCPM).
2. Nous menons des entretiens réguliers avec des représentantes et des représentants de l'Eglise catholique romaine et cherchons à renforcer nos approches communes dans la perspective d'un renforcement de la collaboration entre nos paroisses respectives.	Partiellement réalisé	Suite à la création de la Conférence interconfessionnelle (IKK-CIC), les débats au niveau du secteur ont considérablement perdu en importance. En 2011, la collaboration entre le Secteur Théologie et l'Eglise catholique-romaine doit être redéfinie. Le service de la formation continue s'emploie à mettre sur pied des coopérations régulières dans le domaine « Formation continue » entre l'Eglise catholique-romaine, l'Eglise catholique chrétienne et nous (2008: voyage d'étude à Sibiu/Roumanie; 2010: cours à la journée œcuménique de l'Eglise à Munich; en 2011, un cours est prévu sur le thème « Vocation, pour quoi ? Le ministère dans le débat œcuménique »).
3. Nous recueillons des informations et donnons des renseignements sur les mouvements religieux présents sur le territoire de notre Eglise et restons en contact avec les communautés intéressées à établir de bonnes relations avec l'Eglise nationale. Nous prenons leurs questions très au sérieux tout en affirmant et assumant nos positions théologiques.	Réalisé	Rencontres régulières entre le Conseil synodal et la direction de l'EGW. Des après-midi de rencontre avec des communautés et des mouvements évangéliques ont été organisés. A cette occasion, un projet de déclaration commune (code de conduite) a été élaboré au sujet des relations entre l'Eglise nationale réformée, le Evangelisches Gemeinschaftswerk (EGW) et d'autres mouvements et communautés évangéliques. Le Conseil synodal charge le Secteur Théologie de poursuivre les travaux sur la base d'un projet revu. Les demandes en rapport avec les Eglises libres et les groupes évangéliques ont augmenté, tandis que les renseignements concernant plus spécifiquement les sectes et les communautés particulières ont diminué. L'Eglise réformée BEJUSO est désormais représentée au sein du groupe de travail « Nouveaux mouvements religieux » (NMR) par une collaboratrice spécialisée de la Théologie. Le GT NMR doit être transformé en une commission de la FEPS courant 2011.

<p>4. Nous mettons à l'ordre du jour du Conseil synodal des sujets de fond théologiques et les développons selon ses intentions. Priorité est donnée aux clarifications relatives à la définition des ministères et à la consécration ainsi qu'aux conséquences, au niveau des textes de référence théologiques et juridiques, sur la définition des notions et des compétences du ministère ou du service concerné.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Eu égard aux problèmes se posant dans le domaine « ministère et consécration », un groupe d'experts externe a élaboré les bases théologiques, sous la direction du secteur. S'agissant de la mise en œuvre de la révision partielle du règlement ecclésiastique, le Secteur Théologie a assumé la responsabilité de plusieurs projets partiels relatifs au ministère. L'élaboration d'une nouvelle brochure œcuménique sur le mariage a été entamée en coopération avec le Service de la communication.</p> <p>Une thèse sur le culte (du dimanche), élaborée par le Secteur Théologie, a été présentée lors des conférences pastorales et des présidences de paroisse. Les réactions ont été rassemblées et évaluées conjointement avec la direction du Secteur Paroisses et formation.</p> <p>Un cercle de travail Théologie a été créé pour soutenir le travail de fond en théologie. Il se compose de représentant-e-s de l'université et de l'Eglise, sous les auspices de la direction du Secteur Théologie.</p>
<p>5. Nous menons à terme l'examen des descriptifs de poste des pasteurs et pasteurs et garantissons le contrôle des compléments apportés et l'examen des nouveaux descriptifs.</p>	<p>Réalisé</p>	
<p>6. Nous développons de nouvelles formes d'accompagnement pour le corps pastoral.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Le nouveau positionnement des ministères pastoraux régionaux sera soumis au CS dans le courant du premier semestre 2011. Le modèle de compétence pour l'Eglise réformée BE-JU-SO a été élaboré et sera prochainement introduit par les pasteurs régionaux. D'autres formules de développement personnel sont à l'étude.</p>
<p>7. Nous examinons les structures de l'école de théologie réformée de Berne (KTS) et sa position dans le paysage suisse de la formation, évaluons la pertinence des formations proposées, le positionnement de l'institution de même que ses possibilités de développement et déterminons les mesures correspondantes sur la base des constats et des enseignements tirés.</p>	<p>Prévu en 2011</p>	<p>Projet prévu pour le Synode d'été 2011.</p>
<p>8. Nous développons la collaboration avec la faculté de théologie et avec la direction cantonale de la Justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Collaboration en particulier avec les secteurs du pastoral (pasteurs régionaux, descriptifs de postes, planification et administration des postes pastoraux, agrégation au corps pastoral) et de la formation (KOPTA).</p>

<p>9. Nous développons en collaboration avec d'autres Eglises les différents sujets selon les engagements pris dans le cadre de la Déclaration d'intention relative à la formation des pasteurs et pasteuses.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>La perméabilité entre les trois systèmes de formation a été améliorée. Deux exemples: les Eglises réformées BE-JU-SO ont introduit une obligation pour la formation continue durant les cinq premières années de ministère (FCPM), à titre d'adaptation au Concordat; des démarches sont en cours, conjointement avec la CER et le Concordat, pour la reconnaissance du vicariat et de la FCPM comme degré MAS.</p>
<p>10. Nous définissons les thèmes qui doivent être pris en considération dans le cadre de la formation continue des pasteurs et pasteuses.</p>	<p>Partiellement réalisé</p>	<p>Cet objectif pour la législature en cours n'a pas été vraiment traité à fond et encore moins atteint. Le service de la formation continue ne dispose pas du personnel ni du temps, pas plus que des orientations stratégiques nécessaires. Mais au moins, la planification des cours se fait systématiquement sur la base de la grille adoptée par le Conseil de la formation continue, à savoir les quatre compétences de base et quatre champs d'action se rapportant à des compétences spécifiques. Le projet de programme est soumis chaque année au Conseil de la formation continue pour approbation. En outre, le service de la formation continue s'efforce de mieux aligner ses offres de cours sur les domaines d'activité pastoraux ou les besoins des paroisses (projet « Evaluation et transfert de contenus de cours »). Le Secteur a décidé pour le moment de ne pas s'attaquer à cet objectif isolément au sein du seul service de la formation continue, mais de rattacher ces travaux aux activités du domaine RH/développement du personnel et d'attendre certains résultats des processus en cours.</p>
<p>11. Nous implantons les formations continues à long terme dans le cadre de Bologne.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>La commission aws (formation et formation continue en aumônerie) propose aujourd'hui une grande partie de ses formations continues à long terme (aumônerie dans les hôpitaux, CPT; accompagnement spirituel systémique, SySa; accompagnement dans les homes pour personnes âgées et les EMS, AKHS; accompagnement spirituel dans le domaine de l'exécution des peines et des mesures, SSMV) selon le système de Bologne (certificat CAS, diplôme DAS, master MAS). Il s'agit en l'occurrence d'une coopération entre les Eglises et l'Université de Berne. Le directeur du service de la formation continue est l'un des quatre membres de la direction de programme qui assure la coordination de ces formations et formations continues.</p>
<p>12. Nous nous impliquons dans le débat portant sur la direction à donner au développement à moyen terme de l'Eglise et donnons des impulsions à ce débat.</p>	<p>Réalisé</p>	<p>Un séminaire «Gemeinde gestalten» (animer la vie de la paroisse) a été organisé en 2008 et 2010 (deux jours, env. 125 participant-e-s). Les exposés sur des questions fondamentales et les rapports relatifs à différents projets mis en œuvre par l'Eglise et par les paroisses ont motivé les participant-e-s à s'engager pour leur paroisse, en leur fournissant des indications comment s'y prendre. Un séminaire de suivi est prévu en 2012.</p>